



Vous utilisez les coordonnées de personnes participant à la vie de l'Eglise ?

Attention :
Vous êtes personnellement responsable
d'en recenser l'existence et
d'en préserver la confidentialité

Le Règlement Général pour la Protection des Données vous impose, depuis mai 2018, de :

- faire la **liste de tous les formulaires et tableaux** contenant des données personnelles
- ne conserver que celles qui sont **réellement utiles**
- indiquer **nominativement** qui y a accès
- obtenir l'**accord explicite** des personnes vous ayant fourni leurs coordonnées **pour un usage particulier**
- prendre toutes les **précautions nécessaires** afin d'en **préserver la confidentialité**



Pour plus d'informations

Contactez votre DPO

03 87 74 77 57

dpo@catholique-metz.fr